

## Jeu-concours Tour du monde de la francophonie 2026

Le secteur de la coopération éducative et le service des cours de l’Institut français Milano proposent aux élèves des établissements scolaires de **niveau lycée** de Lombardie (di tutti gli indirizzi) un jeu-concours qui s’intitule “**Tour du monde de la francophonie**”.

**Thème du concours 2026 : “Tour du monde de la francophonie”**

### Présentation

Le concours “**Tour du monde de la francophonie**” est l’occasion de faire découvrir de manière originale des pays francophones et ainsi d’en apprendre davantage sur la culture de ces pays. C’est aussi le plaisir de travailler en groupe sur la mise en scène, afin d’être en mesure de présenter un pays francophone à un public extérieur de manière immersive et captivante.

### Consigne

La classe ou le groupe d’élèves doivent réaliser **une vidéo ou un podcast** d’une durée de 2 minutes maximum :

- histoire racontée comme un audio-livre en français pour présenter un pays francophone, son histoire, sa géographie et sa culture
- OU
- histoire racontée sous forme d’une vidéo agrémentée d’images, ou avec une mise en scène pour présenter un pays francophone, son histoire, sa géographie et sa culture.

### Règlement du concours

#### **Article 1 - Participants et conditions d’inscription**

Le concours est ouvert aux élèves des établissements scolaires de niveau **lycée** de Lombardie (di tutti gli indirizzi)

- la classe doit être représentée et inscrite par un enseignant de français
- un établissement ne peut inscrire qu’une seule classe ou groupe d’élèves
- l’inscription doit être faite, par **une inscription à un google form, avant le 14 février 2026** : <https://forms.gle/CC8SqhqqARrUyDVK8>

Chaque établissement scolaire votera pour choisir la meilleure production à envoyer à l’Institut français Milano.

## **Article 2 - Conditions et modalités de participation**

La production doit remplir toutes les conditions suivantes :

- l'audio / la vidéo doit avoir une durée maximum de 2 minutes
- être réalisée en français
- avoir un contenu (images, musiques, textes) libre de droit
- ne doit pas contenir d'images, de musiques ou de textes offensifs, vulgaires, discriminatoires ou qui incitent à la violence
- être envoyée, selon les modalités prévues, **jusqu'au 20 mars 2026 inclus** (date de réception par l'Institut) à l'adresse [milano@institutfrancais.it](mailto:milano@institutfrancais.it) en spécifiant l'objet : **Tour du monde de la francophonie 2026**

Les participants doivent joindre une autorisation de droit à l'image et de diffusion (liberatoria) signée par toute personne apparaissant à l'image, ou dans le cas d'un.e jeune mineur.e, par son représentant légal. Cette autorisation sera conservée par les établissements scolaires d'appartenance, qui agissent comme garant du respect des normes prévues par la législation courante.

Chaque production sera accompagnée d'une **page d'identification** en format pdf ajoutée en annexe comportant les éléments suivants : le nom et l'adresse de l'établissement, le nom et le niveau de la classe **lycée**, le nom de l'enseignant, l'adresse courriel de l'école ou de l'enseignant. La production devra être enregistrée sur un espace réservé dont le lien sera communiqué aux participants.

## **Article 3 - Calendrier du concours et informations**

- **Inscription au concours** : avant le **14 février 2025** en complétant le formulaire en ligne : <https://forms.gle/CC8SghqqARrUyDVK8>
- **Transmission des productions** : jusqu'au **20 mars 2025 inclus** (date de réception par l'Institut). Les productions devront être envoyées par mail à [milano@institutfrancais.it](mailto:milano@institutfrancais.it) en spécifiant l'objet : **Concours Tour du monde de la francophonie 2026**
- **Vote sur les réseaux sociaux** : du **23 au 31 mars 2026**, les productions seront soumises au vote des internautes sur les réseaux sociaux de l'Institut français Milano qui devront mettre un like à leur production préférée et d'un jury de l'Institut Français de Milan.
- **Résultats du concours** : Le **8 avril 2026** l'Institut français Milano rendra public les résultats du concours et la désignation des vainqueurs sur son site Internet et ses réseaux sociaux.

## **Article 4 - Critères de sélection**

La production doit présenter un pays francophone.

Les productions seront évaluées sur la base du respect des critères suivants :

- respect de la consigne
- originalité dans le travail
- richesse / qualité linguistique
- qualité de la vidéo / audio ou de la production artistique

## **Article 5 - Prix du concours**

- **Prix des réseaux sociaux** : une matinée à l'Institut français Milano pour la classe.

- **Prix du jury** : une matinée à l'Institut français Milano pour la classe.

## **Article 6 - Protection des données personnelles**

Le traitement des données est protégé par la loi italienne sur la protection de la vie privée et par le GDPR. Règlement général sur la protection des données, en vigueur dans tous les pays de l'Union européenne depuis le 25 mai 2018 (en anglais General Data Protection Regulation, officiellement Règlement (UE) n° 2016/679).

## **Article 7 - Acceptation du règlement**

L'inscription au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.